Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8470492
Centre d'intérêt: 630

Gélinas, René.

Evolution du personnel des moyens d'enseignement au Québec de 1979-1980 à 1982-1983 / par René Gélinas. -- Saint-Nicolas [Québec] : R. Gélinas, 1983.
12 f. ; 28 cm.

Bibliogr.: f. 10-11.

Descripteur(s): *Moyen d'enseignement *Bibliothèque *Centre documentaire *Audiovidéothèque *Centre audiovisuel *Documentation *Personnel *Secondaire (Niveau)

Depuis quelques années, divers groupes de pression comprenant des techniciens et des professionnels de la documentation dénoncent la dégradation de la qualité des services documentaires au Québec, en particulier au niveau de l'enseignement public. Pour vérifier la valeur réelle de ces affirmations, la présente étude tente de dégager, à partir des statistiques du personnel des commissions scolaires au niveau secondaire, des comparaisons entre les années 1979-1980 et 1982-1983, de même qu'avec l'évolution des effectifs scolaires. La diminution du personnel constatée est nettement plus considérable que celle des effectifs scolaires, alors que ce personnel est nécessaire pour intégrer les moyens d'enseignement à la démarche d'apprentissage.

Type de document: r

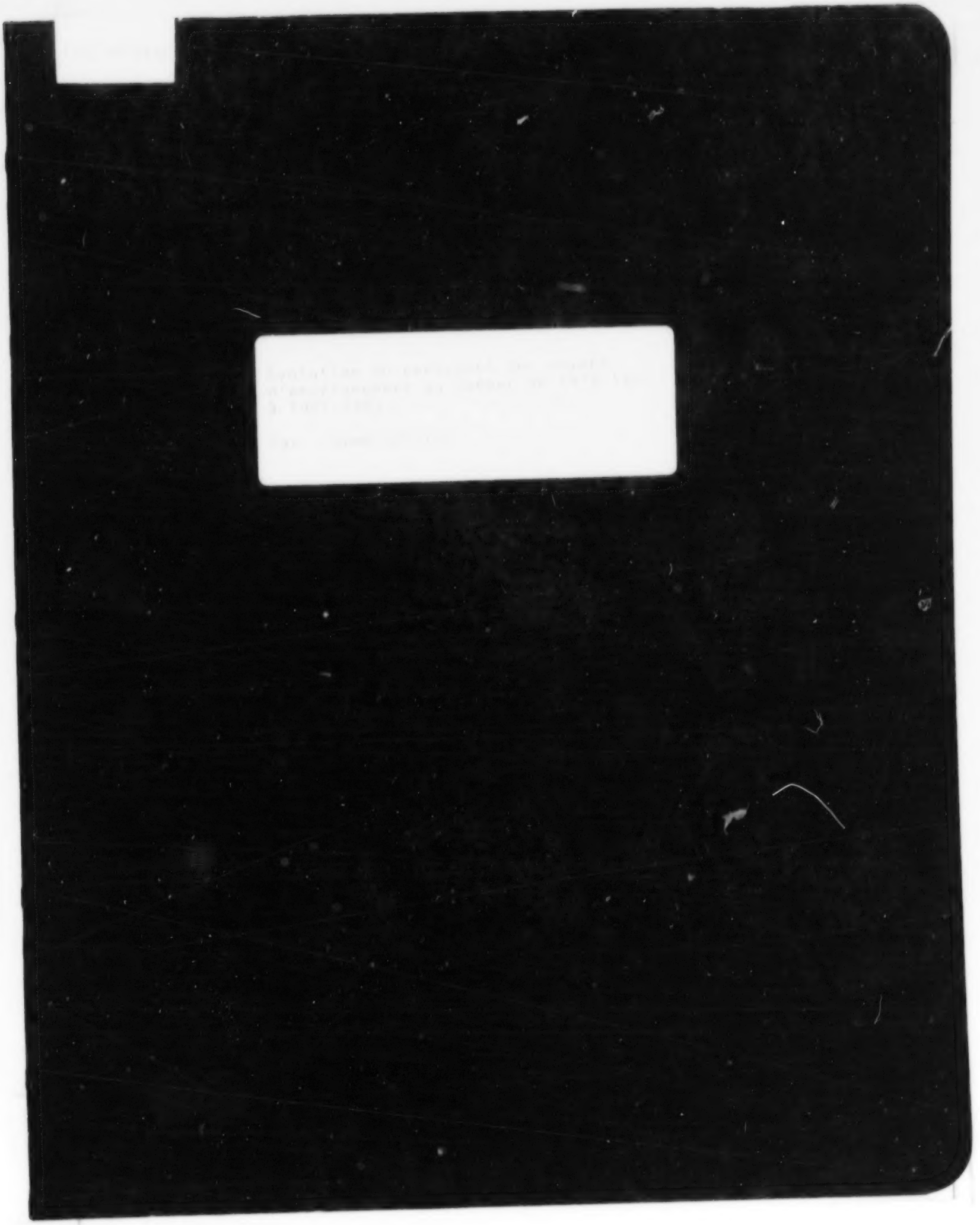

EDUQ 8470492

EVOLUTION DU PERSONNEL DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT AU QUEBEC DE 1979-1980 A 1982-1983

PAR: RENE GELINAS

juin 1983

EVOLUTION DU PERSONNEL DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT AU QUEBEC DE 1979-1980 A 1982-1983

PAR

RENÉ GÉLINAS

(826, boul. MÉthot, St-Nicolas-Est, QC. G0S 3L0)

Depuis quelques années, les associations, les corporations et les autres groupes de pression regroupant des techniciens et des professionnels de la documentation dénoncent la dégradation de la qualité des services documentaires au Québec en particulier au niveau des écoles publiques.

Même le ministère de l'Education du Québec, dans certaines études de ses professionnels, entrevoit le danger qu'on vienne à percevoir, en période de décentralisation et de raréfaction des ressources financières, les bibliothèques scolaires, dans un sens large, "comme un bien de luxe"[1]*.

Un groupe d'étude, sous la direction de monsieur Jomphe de l'Université du Québec à Trois-Rivières, constatait un "vide idéologique" en ce qui concerne les bibliothèques dans les écoles québécoises[2].

Enfin, des "professionnels" de la documentation de la région de Québec constataient eux aussi que "les mises en disponibilité et les fermetures de postes dans le secteur des moyens d'enseignement sont rendues habituelles, quasiment symboliques d'une bonne administration"[3].

C'est pour vérifier la valeur réelle de ces affirmations que la présente étude tentera de dégager des statistiques du personnel des commissions scolaires, par le biais de tableaux et de graphiques, des comparaisons entre les années (1979-80 à 1982-83) de même qu'avec l'évolution des effectifs scolaires.

---

* Les références à ces notes sont données à la fin.

En général, les commissions scolaires, du moins celles dispensant l'enseignement au niveau secondaire, comptent plusieurs types de personnels qui oeuvrent au niveau des bibliothèques, centres de documentation, médiathèques, audiovidéothèques ou centres audiovisuels. Pour les fins de notre étude, et considérant que les données exactes ne sont pas facilement accessibles pour tous les corps d'emploi, nous avons choisi de ne retenir que ceux qui sont clairement identifiés, dans la "table des fonctions"[4] du ministère de l'Education, comme se retrouvant dans le secteur des moyens d'enseignement.

C'est ainsi que nous avons regroupé les différents corps d'emploi en trois (3) catégories:

Tableau -1-

Cadres:

Coordonnateur des moyens d'enseignement (A)
Coordonnateur des moyens d'enseignement (B)
Directeur des média d'enseignement
Conservateur des bibliothèques
Coordonnateur des moyens et techniques d'enseignement

Professionnels:

Bibliothécaire
Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement

Soutien technique:

Technicien en documentation (bibliotechnicien)
Technicien en audiovisuel
Technicien en reliure

Bien qu'il soit malheureux que notre étude ne puisse être exhaustive, il est quand même possible de présumer que les tendances décelées par l'étude de ce groupe s'appliquent à l'ensemble du personnel des "moyens d'enseignement"[5].

Tableau -2- *

Évolution du personnel actif: (_____)
et du personnel en disponibilité (----------)

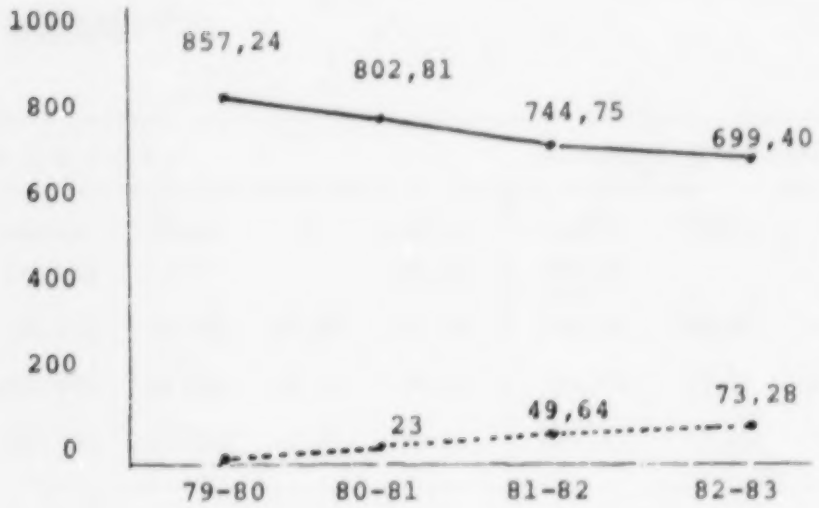

Ce graphique nous permet de constater une diminution constante des effectifs en personnel actif au niveau des moyens d'enseignement de l'ordre de 18,41% (157,84 personnes de moins). Cette diminution résulte des effets combinés de la réduction naturelle des effectifs (départ volontaire et mise à la retraite) et de l'augmentation des "mises en disponibilité". Ce dernier facteur s'accroît de 293% entre 1980-81 et 1982-83.

---

* Les données nécessaires à la réalisation de la plupart des tableaux sont basées sur les chiffres de l'annexe 11.

Les "mises en disponibilité" comptaient pour 2,78% du personnel en 1980-181, mais ce pourcentage passait à 9,48% en 1982-83.

Maintenant, donc, près de 10% du personnel total des moyens d'enseignement sont en disponibilité. Pour nous assurer que la diminution du nombre de personnes des moyens d'enseignement est justifiée par une diminution proportionnelle des effectifs scolaires, nous comparerons les courbes de ces deux facteurs au cours des quatre dernières années.

Tableau -3-

	élèves				personnel actif (employés)			
	nombre	écart	%	indice	nombre	écart	%	indice
1979-1980	1 162 449			100,00	857,24			100,00
1980-1981	1 130 015	32 434	-2,79	97,21	802,81	54,43	-6,34	93,66
1981-1982	1 096 600	33 415	-2,96	94,34	744,75	58,06	-7,23	86,88
1982-1983	1 080 940	15 660	-1,43	92,99	699,40	45,35	-6,09	81,59

Alors que sur cette période, les élèves diminuent de 7.01%, le personnel actif pour sa part diminue de 18,41%. Il est très facile de constater que le nombre d'employés diminue beaucoup plus que le nombre d'élèves; y aurait-il lieu de croire qu'il y avait en 1979-80 trop de personnel pour la clientèle à desservir; un employé spécialisé par 1 356 élèves?

TABLEAU -4-

Comparaison entre la diminution des effectifs scolaires (-----) et le nombre de personnes employées dans le secteur des moyens d'enseignement (_____).

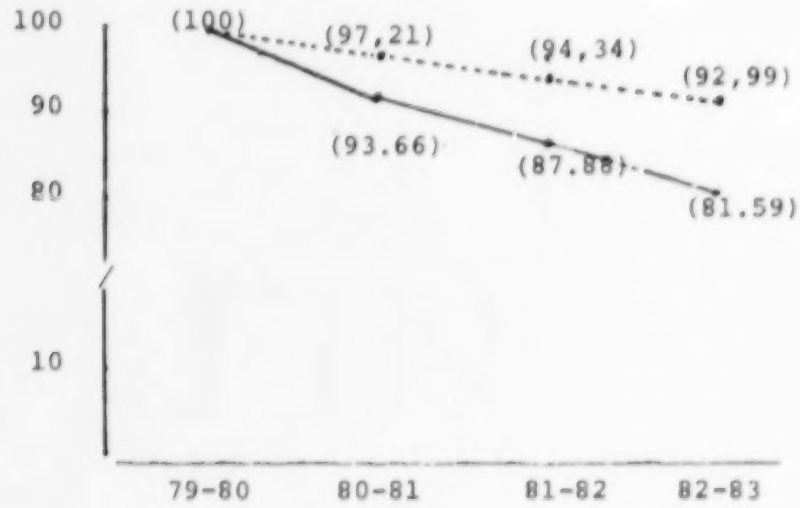

Pour sa part, la masse salariale totale de ce personnel actif est passée de 14,95$/élève en 1979/80 à 18,11$/élève en 1982-83, soit une augmentation de 21%. Les prix à la consommation sur cette même période augmentaient de plus de 50%.[6]

Tableau -5- Coûts per capita comparés

	Masse salariale totale	$/élève	Coût des mises en en disponibilité	$/élève
1979-80	17 383 855	14,95 $		
1980-81	18 298 628	16,19 $	584 027	0,52 $
	*17 714 601	15,67 $		
1981-82	20 479 361	18,67 $	1 464 945	1,34 $
	*19 014 416	17,33 $		
1982-83	22 076 147	20,42 $	2 496 216	2,31 $
	*19 579 921	18,11 $		

* masse salariale du personnel actif

Les "mises en disponibilité" ont coûté 2 496 216 $ en 1982-83, alors qu'en 1980-81 elles ne coûtaient que 584 027 $; une augmentation de 233,96% en trois ans est donc constatée.

Les administrateurs scolaires semblent y trouver une source de revenus supplémentaires étant donné qu'une partie importante de cette somme est directement subventionnée par la "sécurité d'emploi" selon les règles budgétaires.[7]

D'autre part, une étude attentive de ces règles budgétaires et des états financiers d'une commission scolaire nous permet de constater que les commissions scolaires peuvent profiter d'une augmentation de leur "enveloppe générale" de beaucoup supérieure à celle de la masse salariale du personnel des moyens d'enseignement.

A titre d'exemple, la commission scolaire régionale Louis-Fréchette qui subissait une diminution de ses effectifs de l'ordre de 19,56 sur la période étudiée, a vu son "enveloppe générale" augmentée de 34,23%. Il est, dans ce cas, difficile de soutenir que la diminution des effectifs provoque une diminution sensible des revenus.[8]

De toutes les catégories de personnel, c'est le personnel professionnel (dit non-enseignant ou non-essentiel) qui souffre le plus des diminutions; 26,42% pour eux alors que le personnel technique est réduit de 15,61%.

Il semble que ce soient la planification et la coordination des activités d'organisation, de développement et d'exploitation de la documentation, tâches principales des professionnels, qui soient en péril.[9]

Un regard sur le rapport "employé/élève" pour les différents corps d'emploi nous permet de constater que, pour les techniciens en documentation, il y a une augmentation de 79 élèves, soit 2,99% de plus d'usagers à servir par personne.

Ceux qui souffrent le plus des compressions, ce sont les techniciens en audiovisuel et les "spécialistes"(cadres et professionnels) des moyens d'enseignement; leurs tâches respectives se sont vues augmentées de 27,59% (1 536 élèves de plus) pour les techniciens en audiovisuel et de 30,5% pour les "spécialistes" des moyens d'enseignement; soit une clientèle accrue de 1 698 élèves.

Tableau -V1-

Rapports "élèves par employé"

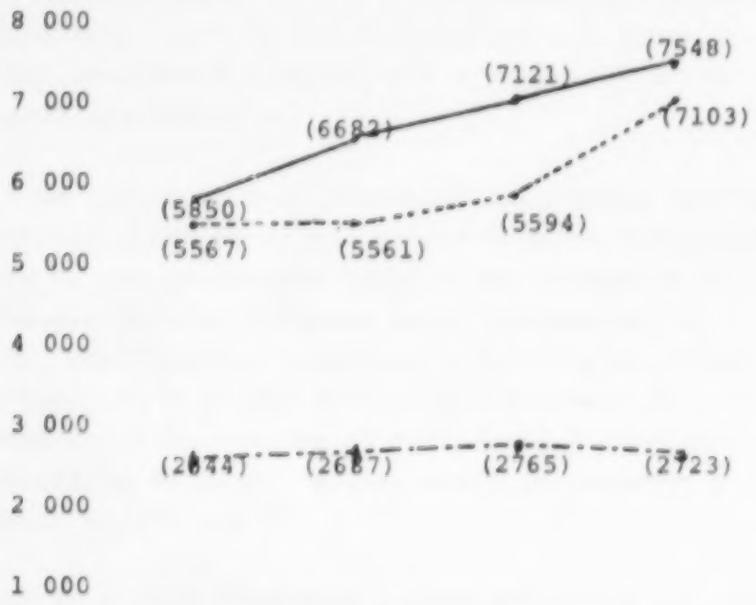

Ces chiffres montrent que la tâche de certains types de personnes a pu être augmentée passablement. Ce qui est encore plus dramatique, c'est que cette clientèle excédentaire a, dans plusieurs cas, été tout simplement abandonnée sans service, sans même avoir accès à des services essentiels.

Il suffit de penser aux commissions scolaires régionales des Vieilles Forges, de l'Outaouais et Louis-Fréchette où presque tous les postes de "spécialistes" ont été abolis au cours des années passées.

Même s'il est peut-être justifié de constater que, en principe, les administrateurs scolaires locaux ont les ressources financières nécessaires au développement de toutes les activités éducatives, il est souvent triste de constater que les moyens d'enseignement, sont, pour plusieurs, loins dans l'ordre de leurs priorités. Les dirigeants scolaires ont toute la latitude pour fixer leurschoix budgétaires à l'intérieur d'une "enveloppe" entièrement transférable.

A un moment où les "nouveaux" programmes sont en phase d'implantation tant au niveau primaire qu'au secondaire et que plusieurs de ces programmes exigent une pédagogie renouvelée, une pédagogie de l'utilisation de la documentation (livres, encyclopédies, périodiques, documents audiovisuels, didacticiels, etc.) intégrée à la démarche d'apprentissage de l'élève, il est surprenant que l'on renonce si facilement à ceux qui ont comme rôle spécifique de faire le lien entre le document et l'enseignant, le document et l'élève.[10]

Ce lien dans plusieurs autres provinces canadiennes,est assuré par les "enseignants-bibliothécaires"[11]; mais ce spécialiste qui "est d'abord et avant tout un enseignant exerçant avec succès l'art d'enseigner"[12] est inexistant au Québec.

L'art de planifier et diriger les activités d'apprentissage des élèves se trouve maintenant au centre de tout enseignement[13] et constitue de ce fait le rôle essentiel de l'enseignant.

Les moyens d'enseignement (l'exploitation de ressources documentaires) tout comme l'ordinateur (puisqu'il en est un) doivent nécessairement être intégrés à la démarche d'acquisition de connaissances et d'habilités. Mais, qui au Québec réalisera cette intégration? Les enseignants n'ont pas la formation requise, les "enseignants-bibliothécaires" n'existent pas, le personnel spécialisé diminue d'année en année. Faudra-t-il continuer de déplorer que beaucoup de matériel soit "inutilisé et s'empoussière sur les tablettes, faute de personnes capables ou simplement désireuses de l'intégrer aux activités d'enseignement et d'apprentissage"[14] sans que personne n'y puisse rien, ou attendre qu'une "politique de développement des bibliothèques scolaires" viennent donner un nouveau souffle et un regain de vitalité aux moyens d'enseignement.[15]

1. Ministère de l'éducation du Québec. Politique de développement des bibliothèques d'enseignement du Québec: PROJET, Montréal, Direction générale des moyens d'enseignement, 1981, vol. 1, p.19.

   Ce document est toujours resté à l'état de projet, et a été suivi par beaucoup d'autres projets restés sans suite.

2. G. Jomphe, P. Houyoux et V. Le Madec. Le personnel responsable des bibliothèques d'écoles francophones, primaires et secondaires au Québec: formation et performance, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1981.

3. Comité régional des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec. Situation des moyens d'enseignement au niveau secondaire, dans la région de Québec, Lévis, C.S.R. Louis-Fréchette, 1982, p.7

4. Ministère de l'éducation du Québec. Personnel de la commission scolaire 1982-83: table des fonctions et des disciplines au secondaire, formation générale, Québec, Direction de la planification sectorielle et des systèmes, 1982, 12p.

5. La liste complète des corps d'emploi touchés est donnée en annexe.

6. Statistique Canada. Revue statistique du Canada, Ottawa, Information Canada.

7. Ministère de l'éducation du Québec. Règles budgétaires des commissions scolaires et des commissions régionales pour 1979-80, Québec, Direction générale de l'administration, 1979, 49p.

8- René Gélinas, Evolution des dépenses effectuées pour l'achat de livres, revues et de matériel dans les bibliothèques de la C.S.R. Louis-Fréchette de 1971-72 à 1982-83, St-Nicolas, L'auteur, 1982, 21p.

9. Comité régional des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec, op. cit., p.8.

10. Ministère de l'éducation du Québec. Plan de classification: personnel professionnel, Québec, Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, 1980, p.45.

11. Ministère de l'éducation de l'Ontario. Intégration et coopération: le centre de ressources intégré à l'apprentissage. Toronto, Le Ministère, 1982, p.33

12. Shirley Blair, "Teachers and the School Resources Centre" dans Canadian Library Journal. vol. 35, avril 1978, p.96.

13. Ressource Services for Canadian Schools, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1977, p.1

14. Camille Laurin. Le retard du Québec, un mythe, dans le Soleil, mardi, 3 mai 1983, p.A-9

15. Ministère de l'Education du Québec, L'Ecole québécoise, énoncé de politique et plan d'action, Québec. Le Ministère. 1979, p. 108.

ANNEXE -1-

CORPS D'EMPLOI

*	13G1	Directeur des média d'enseignement
*	13K2	Conservateur des bibliothèques
*	13R5	Coordonnateur des moyens et techniques d'enseignement
*	1306	Coordonnateur des moyens d'enseignement (A)
*	1307	Coordonnateur des moyens d'enseignement (B)
	1506	Directeur adjoint, école secondaire (PA-2)
*	16L1	Chef du secteur audio-visuel
*	2102	Bibliothécaire
	2104	Conseiller pédagogique
	2105	Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement
	4101	Agent de bureau - classe principale
	4102	Agent de bureau - classe 1
	4103	Agent de bureau - classe 11
*	4205	Technicien en documentation
*	4212	Technicien en audio-visuel
	4222	Photographe
*	4225	Technicien en reliure

*: corps d'emploi facilement identifiables au secteur des moyens d'enseignement

ANNEXE II

Données relatives au personnel des moyens d'enseignement employé par les commissions scolaires du Québec

	1979-1980		1980-1981					1981-1982					1982-1983				
PLAFONNEL PAYÉ	n	1/01.	n	1/01.	écart	%	indice	n	1/01.	écart	%	indice	n	1/01.	écart	%	indice
cadres	21	55 355	18	62 779	-3	14,29		20	54 810	-2	11,11		15	72 063	-5	25,00	
professionnels	187,82	6 189	168,21	5 781	-18,29	9,51		191,10	5 736	-7,01	3,55		180,10	5 999	-11	5,75	
(ou-ne partielle, spécialistes)	288,82	5 567	273,21	5 226	-7,39	3,54		211,10	5 192	-5,01	2,33		195,10	5,510	-16	7,58	
techniciens en documentation	439,72	2 644	425,49	2 656	-14,23	3,23		408,40	2 685	-17,09	6,02		409,62	2 619	-1,22	2,99	
techniciens en audiovisuel	198,78	5 850	170,49	6 490	-28,59	22,38		184,81	6 654	-5,38	5,34		150,80	6 803	-5,93	3,60	
(somme partiel: techniciens)	648,42		609,6		-38,82	5,99		583,21		-26,39	4,33		577,5		-5,71	0,98	
Total	857,24		823,81		-33,43	3,67		794,39		-31,42	3,80		772,60		-21,71	2,73	
PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ																	
cadres			4					2					1		-1	50	
professionnels			11					25		-14	127,27		42		-17	68	
(somme partielle: spécialistes)			13					27		-14	107,69		43		-16	59,26	
techniciens en documentation			5					11,82		-6,82	136,4		12,48		-0,78	6,59	
techniciens en audiovisuel			5					10,82		-5,82	116,4		15,48		-4,66	44,91	
(somme partielle: techniciens)			10					22,64		-12,64	126,4		30,28		-7,64	33,74	
Total			23					49,64		-26,64	115,83		73,28		-23,64	47,62	
PERSONNEL ACTIF																	
cadres	21	55 355	14	70 636	-7	33,33		18	60 922	-2	12,5		14	77 210	-4	22,22	
professionnels	187,82	6 189	167,21	6 034	-8,61	6,32		166,10	6 599	-21,01	11,23		138,10	7 823	-28	16,85	
(somme partielle: spécialistes)	288,82	5 567	260,21	5 361	-5,61	3,69	97,31	184,10	5 954	-15,01	9,36	88,28	152,10	7 183	-32	17,17	72,88
techniciens en documentation	439,72	2 644	408,49	2 667	-19,23	6,17	95,63	396,58	2 765	-21,91	5,49	98,19	393,62	2 723	-8,96	0,11	98,29
techniciens en audiovisuel	198,78	5 850	169,11	6 462	-29,59	14,89	99,11	153,99	7,111	-15,12	8,94	77,50	143,20	7 548	-10,79	7,01	72,07
(somme partielle: techniciens)	648,42		599,68		-48,82	7,53	92,67	560,57		-39,03	6,51	86,45	547,22		-13,35	2,38	84,19
Total	857,24		802,81		-54,43	6,35	93,66	744,75		-58,06	7,23	86,88	699,6		-45,15	6,09	81,59

*somme partielle: techniciens: le nombre peut, à l'occasion, être supérieur à l'addition de "techniciens en documentation et techniciens en audiovisuel" puisque les techniciens en région sont aussi compris dans cette somme partielle.

n: nombre de personnes de la catégorie
1/01.: nombre d'élèves pour une (1) personne de la catégorie
écart: différence entre le "n" d'une année et celui de l'année précédente

%: écart divisé par le "n" de l'année précédente

La saisie de ces données a été possible grâce à la bienveillante collaboration de monsieur Michel Morin de la Direction de la planification sectorielle et des systèmes du ministère de l'éducation du Québec.